

G. Lapointe :
au cœur
de l'échange
Gauvreau-Borduas
Page 4



Relève en études
féministes
Page 6



Bernard Jouve :
toute la ville
en parle!
Page 7



Le journal de
l'Université du Québec
à Montréal



Volume XXIX
Numéro 8
13 janvier 2003

La réforme des institutions démocratiques

Changements nécessaires mais non sans risques

Michèle Leroux

DOSSIER

Bien avant son arrivée au Département de science politique l'été dernier, le professeur Marc Chevrier s'intéressait à la vie politique canadienne et québécoise. Juriste et politologue ayant travaillé pendant plusieurs années au sein de la fonction publique québécoise, le jeune professeur collabore assidûment depuis plus de 10 ans à *L'Agora*, l'encyclopédie québécoise en ligne, et au magazine du même nom. Plusieurs de ses textes portent sur la culture politique au Québec et au Canada, sur la république, sur la réforme de l'État et la justice. Observateur et analyste de tout ce qui bouge sur la scène politique, M. Chevrier nous livre ses commentaires sur les enjeux et les limites de la réforme des institutions démocratiques proposée par le ministre Jean-Pierre Charbonneau. Ceci est le premier texte d'un dossier que le journal consacre à cette problématique.

« On n'a pas souvent eu l'occasion de s'interroger sur la forme et la finalité de nos institutions démocratiques, constate M. Chevrier. Pourtant, ces questions sont nécessaires et importantes. Le document de réflexion soumis à la population québécoise et le débat public lancé par le ministre Charbonneau sur une réforme sont quant à moi bienvenus. » Même s'il faut bien admettre que les foules ne se bousculent pas aux portes des séances de consultations publiques du comité Béland, et en dépit d'un certain cynisme chez la population à l'égard des politiciens et de la politique, le débat sur les institutions démocratiques semble néanmoins s'animer depuis quelques semaines.

Le gouvernement actuel arrive à la fin d'un deuxième mandat. À l'aube d'une élection, le moment est-il approprié pour aller de l'avant avec une réforme aussi majeure? « Il est vrai, répond M. Chevrier, et c'est l'avis de plusieurs, que le gouvernement ne dispose pas de la légitimité pour procéder à une réforme avant la fin de son mandat, même si théoriquement l'Assemblée nationale en a le pouvoir. Mais le gouvernement peut certes soulever les questions et tenter de susciter un débat. C'est d'ailleurs ce à quoi travaille le ministre Charbonneau. »

Plusieurs pays ont déjà procédé à des réformes de leurs institutions, notamment l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, le Japon et l'Écosse. « La réflexion qui entoure la réforme n'est ni unique ni incongrue. C'est une tendance que l'on peut observer dans plusieurs pays. Et même ici, au Québec, il y a eu un débat dans les années 70 sur les mêmes questions. L'Alberta et le Manitoba ont d'ailleurs

connu des changements au mode de scrutin en faveur d'un système proportionnel partiel. Mais ces expérimentations ont été abandonnées après la Deuxième Guerre mondiale », explique M. Chevrier.

Corriger le mode de scrutin

L'idée de remplacer le système parlementaire actuel par un autre, de type républicain, a ses adeptes. Mais à l'heure actuelle, le débat est plutôt centré sur les changements au système électoral, et particulièrement au mode de scrutin. Les critiques les plus fréquentes visent le déséquilibre constant et flagrant entre le pourcentage de votes et le pourcentage de sièges obtenus. Les dernières élections provinciales tenues en 1998 illustrent fort bien le phénomène [voir tableau ci-contre]. Le gouvernement élu (Parti québécois) a en effet récolté 61 % des sièges avec seulement 43 % des voix, alors que l'Opposition officielle (Parti libéral du Québec) a dû se contenter de 48 sièges malgré l'appui de 45 % des électeurs. Rappelons que l'Action démocratique du Québec (ADQ) a obtenu 12 % des voix et un seul siège.

Au Québec, depuis 1960, le pourcentage de sièges détenus par le gouvernement élu a toujours été supérieur aux voix obtenues. L'écart le plus impressionnant (38 %) a été atteint en 1973, lorsque 93 % des sièges sont allés au parti qui n'avait pourtant récolté que 55 % des votes. À deux reprises, l'Opposition officielle a obtenu plus de votes que le parti qui a réussi à former le gouvernement.

« Notre mode de scrutin actuel est fondé sur ce que l'on appelle le vote uninominal à un tour. L'un des



Photo : Luc Antoine Couturier

Le Parlement de Québec.

risques de ce système tient au fait qu'il accorde un genre de prime au parti qui arrive à mieux répartir ses sièges sur la carte en devançant de peu, mais un peu partout, son adversaire. La présence d'un tiers parti entraîne encore plus de distorsion », note le professeur Chevrier.

Il existe de nombreuses variantes de systèmes électoraux à travers les divers pays. On peut les regrouper en trois types: les systèmes majoritaires, les systèmes de représentation proportionnelle, et les systèmes hybrides ou mixtes, qui s'inspirent des deux. Cette dernière formule s'avère fort populaire chez les intervenants qui favorisent des changements pour corriger les distorsions. Le modèle allemand est souvent montré en exemple. Soulignons que l'Allemagne, un peu comme le Canada, est une fédération constituée de « länders », apparentés à nos provinces.

« La moitié des députés sont élus directement dans les circonscriptions. On vote alors pour le candidat. L'autre

moitié des députés est élue sur une base proportionnelle. Ce vote s'effectue à partir d'une liste de candidats. Ainsi lorsqu'un parti récolte 60 % des votes en proportionnelle, cela signifie qu'il occupera 60 % des sièges au total. »

Prenons un exemple fictif. Supposons que l'Assemblée compte un total de 150 sièges. Un parti a fait élire 50 députés dans les circonscriptions. Ce même parti a recueilli 60 % du suffrage lors du vote proportionnel. Ce résultat veut dire qu'il a droit à 60 % des 150 sièges, ce qui donne un total de 90 sièges. Comme il a déjà 50 députés élus, il a donc droit à la différence, soit à 40 députés de la liste des candidats.

Des risques et des contraintes

Si le mode de scrutin proportionnel peut permettre de corriger certains déséquilibres, il comporte cependant des risques. « Ce système électoral mène souvent à des gouvernements de coalitions. Le premier

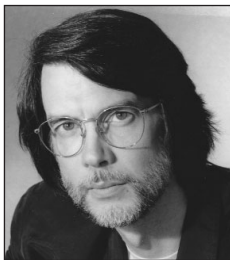
ministre n'a pas les coudées franches comme dans le système actuel. Certains sont d'avis que les intérêts de la population sont beaucoup mieux servis lorsque le gouvernement doit fonctionner par consensus. D'autres par contre craignent l'instabilité du gouvernement, comme c'est le cas en Italie qui a connu 50 gouvernements depuis 1948. Je ne crois pas que l'on puisse généraliser, car un même système va donner des résultats fort différents d'un pays et d'une culture à l'autre. Mais une chose est sûre cependant: une réforme du système électoral n'est pas une opération cosmétique. Cela peut changer profondément un système politique, affirme M. Chevrier.

« Il faut aussi penser aux conséquences d'un scrutin proportionnel sur le Canada. Un gouvernement de coalition à Québec pourrait s'avérer encore plus fragilisé au sein de la fédération canadienne. On peut vouloir une réforme dans l'absolu, mais il faut voir qu'au sein du régime actuel, on observe une concurrence, une rivalité entre les deux exécutifs forts, celui du Québec et du Canada. Une coalition pourrait briser cette rivalité. D'un autre côté, cela pourrait aussi amorcer une réflexion au fédéral et être un élément déclencheur d'une réforme que plusieurs souhaitent également à ce niveau », ajoute-t-il.

Suite en page 2 ►

ÉLECTIONS DU 30 NOVEMBRE 1998				
SCRUTIN ACTUEL			SCRUTIN PROPORTIONNEL	
	% de votes	N ^{bre} et % de sièges obtenus	Sièges qui auraient été obtenus avec un scrutin proportionnel	
PQ	43 %	76 sièges (61 %)	54 sièges	
PLQ	45 %	48 sièges (38 %)	56 sièges	
ADQ	12 %	1 siège (1 %)	15 sièges	

Prix Victor-Barbeau



Poète, romancier et essayiste, le professeur de littérature **René Lapierre** s’est vu décerner le prix Victor-Barbeau de l’Académie des lettres du Québec pour son essai intitulé *L’entretien du désespoir*. Publié aux éditions Les Herbes rouges, son ouvrage met en lumière le caractère systématique du maintien d’un sentiment d’impuissance, voire de démoralisation, dans nos sociétés, par la promesse toujours renouvelée d’une vie plus vivante à travers le discours de la réclame. Selon les mots mêmes du jury, l’essai de M. Lapierre, tel un scanner, «scrute, avec une âpre lucidité, les stratégies de la consommation pour identifier les mécanismes de détournement du désir qui nous conduisent et nous soumettent à l’isolement et à la peur». Rappelons qu’à l’instar des autres prix littéraires décernés par l’Académie – soit les prix Ringuet (roman) et Alain-Grandbois (poésie) – le prix Victor-Barbeau est doté d’une bourse de 1 000 \$.

Prix du livre savant

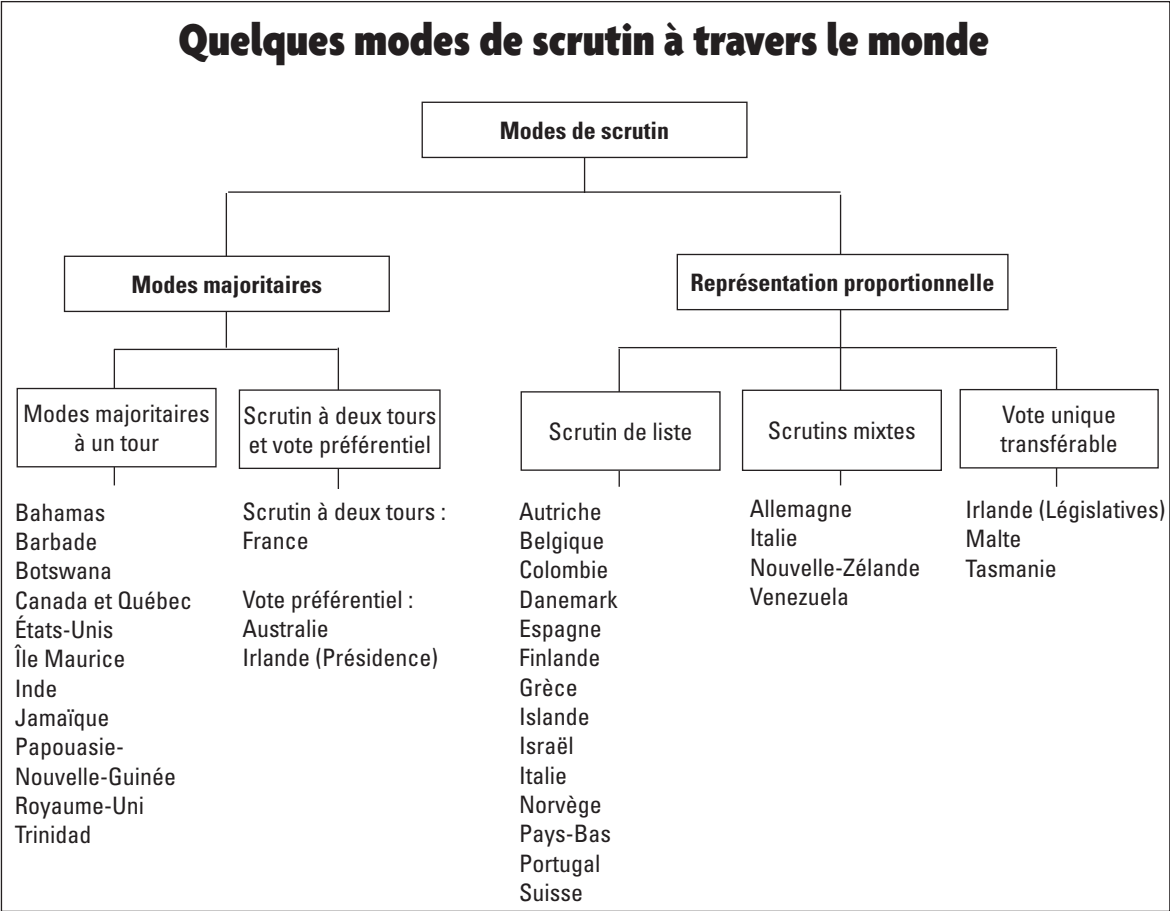


Chargé de cours au Département d’études littéraires, **Germain Lacasse** est l’auteur de nombreux articles et ouvrages sur la théorie et l’histoire du cinéma. Son dernier livre, *Le bonimenteur de vues animées. Le cinéma «muet» entre tradition et modernité*, vient de mériter le prix Raymond Klibansky du meilleur ouvrage de langue française en sciences humaines. Il s’agit de l’un des quatre prix que décerne annuellement la Fédération canadienne des sciences humaines afin de consacrer l’excellence en recherche et en écriture et reconnaître la contribution des livres savants canadiens à l’avancement des connaissances. Publié chez Nota Bene, l’ouvrage de M. Lacasse interroge le statut et les fonctions du bonimenteur de cinéma, ce commentateur qui s’adressait aux spectateurs avant ou pendant les projections à l’époque du muet. L’auteur se penche sur le Québec, mais aussi sur d’autres cultures où le bonimenteur a survécu jusqu’à aujourd’hui, défiant les standards de l’industrie et de la modernité culturelle.

Meilleur mémoire de l’IREF



Madame **Gaëtane Lemay**, conseillère à la vie étudiante et membre du Comité de condition de vie et de travail des femmes au SEUQAM, a remporté le prix du meilleur mémoire de maîtrise de l’Institut de recherches et d’études féministes (IREF) pour l’année 2001-2002. Fraîchement diplômée de la maîtrise en intervention sociale, concentration en études féministes, Mme Lemay s’est penchée, dans le cadre de ses travaux, sur la question du rapport au pouvoir des femmes et des hommes, et de la représentation des femmes au bureau de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Son mémoire de maîtrise a impressionné le comité de sélection, notamment par «la pertinence de la problématique soulevée» et par l’utilisation d’une méthodologie «où le contrôle analytique dans les narrations des expériences est constant». L’étude sera publiée intégralement dans l’édition des Cahiers de l’IREF qui devrait paraître prochainement.



Source : Commission des institutions, Document de consultation, *La réforme du mode de scrutin au Québec*, octobre 2002.

► Suite de la page 1



Photo : Michel Giroux

Le professeur Marc Chevrier du Département de science politique.

Deux consultations plutôt qu’une

Initiée par le gouvernement Landry en décembre 2001, la réforme des institutions démocratiques suscite depuis quelque temps un débat animé. Faut-il modifier le mode de scrutin pour un vote à la proportionnelle? Un régime présidentiel est-il préférable au système parlementaire actuel? La création d’une Chambre ou d’un Sénat des régions est-elle souhaitable? Comment assurer la représentation des femmes, des jeunes, des autochtones? Pendant que les questions fusent, quelques opinions émergent.

Depuis le mois d’octobre, deux consultations publiques se déroulent dans le cadre de la réforme. L’une est sur la table de travail d’une commission parlementaire, la Commission des institutions, et porte sur le mode de scrutin. Après avoir entendu quelques experts en novembre dernier, les membres de cette Commission sillonnent jusqu’en février la province, à raison d’une ville par semaine et recueillent aussi les opinions des citoyens sur le site Internet de l’Assemblée nationale. Le rapport final et les recommandations devraient être déposés en mai 2003.

L’autre consultation, d’origine gouvernementale, est sous la responsabilité du ministre Jean-Pierre Charbonneau. Plusieurs questions portant à la fois sur le système électoral, le système politique et diverses pratiques démocratiques sont à l’ordre du jour. Pilotée par le Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, sous la présidence de M. Claude Béland, titulaire notamment de la chaire Économie et Humanisme de l’UQAM et ancien président du Mouvement des caisses populaires Desjardins, cette consultation a donné lieu à plusieurs séances tenues à travers la province l’automne dernier, dont deux à l’UQAM. Le tout devrait culminer avec les États généraux qui se tiendront les 21, 22 et 23 février 2003.

Sous l’égide du ministère du Conseil exécutif, le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques a élaboré un site Internet fort étoffé (www.pouvoircitoyen.com) où les citoyens sont invités à répondre à un questionnaire sur divers aspects de la réforme (mode de scrutin, élections à date fixe, Chambre des régions, carte d’électeur, droit de vote à 16 ans, représentation des femmes et des autochtones, etc.). On y retrouve notamment un document de réflexion, une revue de presse et des liens vers d’autres sites.

Les enjeux du débat sur une telle réforme touchent des questions fondamentales pour notre société. Au cours des semaines qui viennent, le journal *L’UQAM* proposera à ses lecteurs un dossier qui permettra d’aborder les aspects les plus cruciaux et controversés de cette réforme.

Quel type de démarche peut-on envisager? «Plusieurs éléments de réforme seraient possibles, note le professeur, par exemple changer le mode de scrutin, tenir des élections à date fixe, rééquilibrer les pouvoirs des députés par rapport à ceux de l’exécutif, doter le Québec d’une constitution, créer une deuxième Chambre.»

Certains changements ne sont toutefois pas envisageables dans le contexte actuel, selon lui, tant et aussi longtemps que nous sommes dans un régime fédéral. «De cela, il faut aussi discuter. Par exemple, le lieutenant-gouverneur, cette fonction héritée du système parlementaire monarchique, ne peut pas être abolie par le Québec, car cela exige l’unanimité des provinces. Et comme c’est le lieutenant-gouverneur qui nomme le premier ministre, un régime présidentiel me semble impossible. Voilà pourquoi il est important de présenter à la population les différentes options, d’en débattre et aussi d’informer sur les conséquences possibles d’une réforme des institutions», conclut le professeur ●

SUR INTERNET
www.agora.qc.ca

L’UQAM

Le journal *L’UQAM* est publié par le Service des communications.

UQÀM

Université du Québec à Montréal,
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal, Qué.,
H3C 3P8

Directrice du journal :

Angèle Dufresne

Rédaction :

Anne-Marie Brunet, Claude Gauvreau,
Michèle Leroux, Céline Séguin

Photos :

Andrew Dobrowskyj, Michel Giroux

Conception de la grille graphique :

Jean Gladu, designer

Infographie :

Service des communications

Publicité :

Rémi Plourde (987-4043)

Impression :

Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :

Pavillon Judith-Jasmin J-M330

Téléphone : 987-6177

Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :

journal.uqam@uqam.ca

Versión Web du journal :

www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL/index.htm

Politique éditoriale et tarifs publicitaires

sur le site Web du journal *L’UQAM* à

www.medias.uqam.ca/medias/JOURNAL

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0831-7216

Les textes de *L’UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

Le Comité des programmes de formation à l’enseignement est approuvé

Angèle Dufresne

Le Comité d’agrément des programmes de formation à l’enseignement (CAPFE), organisme du ministère de l’Éducation qui accrédite les programmes de formation à l’enseignement des universités québécoises, a finalement approuvé l’instance unique créée à la Commission des études (C.É.) du 19 novembre – le *Comité des programmes de formation à l’enseignement* – née après de longs pourparlers entre la Faculté d’éducation et les quatre facultés qui offrent des programmes de formation à l’enseignement, c’est-à-dire les facultés des arts, lettres, langues et communications, sciences et sciences humaines.

Exigée par le ministère, la création de ce comité posait problème du fait que l’expertise en éducation à l’UQAM n’est pas centralisée à la Faculté d’éducation : il fallait donc refléter dans cette instance unique une maîtrise d’œuvre interfacultaire. De plus, le cheminement des programmes à l’UQAM passe nécessairement par les conseils académiques facultaires, donc le nouveau comité devait se situer en aval des décisions facultaires.

L’organigramme [à droite] montre comment chemineront désormais les dossiers à travers les différentes instances, puis à la Commission des études et au CAPFE. Le nouveau comité (qui remplace le défunt Comité des directions de programmes de formation à l’enseignement) devrait permettre «de favoriser la concertation, la cohérence et la collaboration entre les différents acteurs oeuvrant à la formation des enseignants», tout en respectant la spécificité de l’UQAM, lit-on dans le dossier qui revenait à la Commission des études du 17 décembre pour entériner les noms des professeurs, chargés de cours et étudiants qui en seront membres.

Ce comité, présidé par M. Gilles Thibert, vice-doyen aux études de la Faculté d’éducation, sera donc composé de 16 membres, dont six professeurs de la Faculté d’éducation (Lucien Aubé, Gérald Boutin, Martin Gagnon, Johanne Grenier, Thérèse Nault, Serge P. Séguin), six professeurs des autres facultés concernées (Louis Charbonneau, Pierre Gosselin, Madeleine Lord, Robert Martineau, Lory Morris, Max Roy), deux chargés de cours (Micheline Longpré et Lucie Villeneuve) et deux étudiants (Jean-Philippe Gingras et Nancy Ouellet). Ces membres ont un mandat de trois ans prenant effet rétroactivement au 3 décembre 2002.

Par ailleurs, la Faculté d’éducation soumettait pour approbation à la C.É. des projets de modifications de deux programmes – Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale et Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire – de façon à satisfaire aux exigences du CAPFE et du MÉQ, en vue de leur implantation à l’UQAM à l’automne 2003 •

Le test SEL de la TÉLUQ adopté en éducation

Les commissaires de la C.É. ont approuvé l’utilisation du test développé par le Service d’évaluation linguistique (SEL) de la Télé-Université et exigé par la majorité des commissions scolaires à l’embauche ou avant l’accès à un stage, pour évaluer la qualité du français écrit des futurs enseignants des baccalauréats en enseignement de l’UQAM.

Contrairement à d’autres universités qui utilisent ce test, l’UQAM s’engage à défrayer la moitié des frais de passation du test SEL pour tous les étudiants inscrits depuis le trimestre d’automne 2002 et à trouver le financement nécessaire pour intégrer ces frais à la formation des étudiants en août 2004. La reprise du test, toutefois, si elle s’avère nécessaire, sera aux frais de l’étudiant.

Le profil de sortie de chacun des programmes de formation à l’enseignement doit démontrer que les enseignants diplômés ont acquis les compétences linguistiques nécessaires pour assumer correctement leurs responsabilités face à l’éducation des jeunes. Les étudiants de l’UQAM réussissaient déjà très bien à l’autre test, le Céfranc, (dans une proportion de 90 % à 95 %) administré par les commissions scolaires. Le test SEL est évalué supérieur au Céfranc et porte sur les aspects suivants : orthographe grammaticale et lexicale, ponctuation, syntaxe, vocabulaire, repérage et correction d’erreurs grammaticales et rédaction de texte.

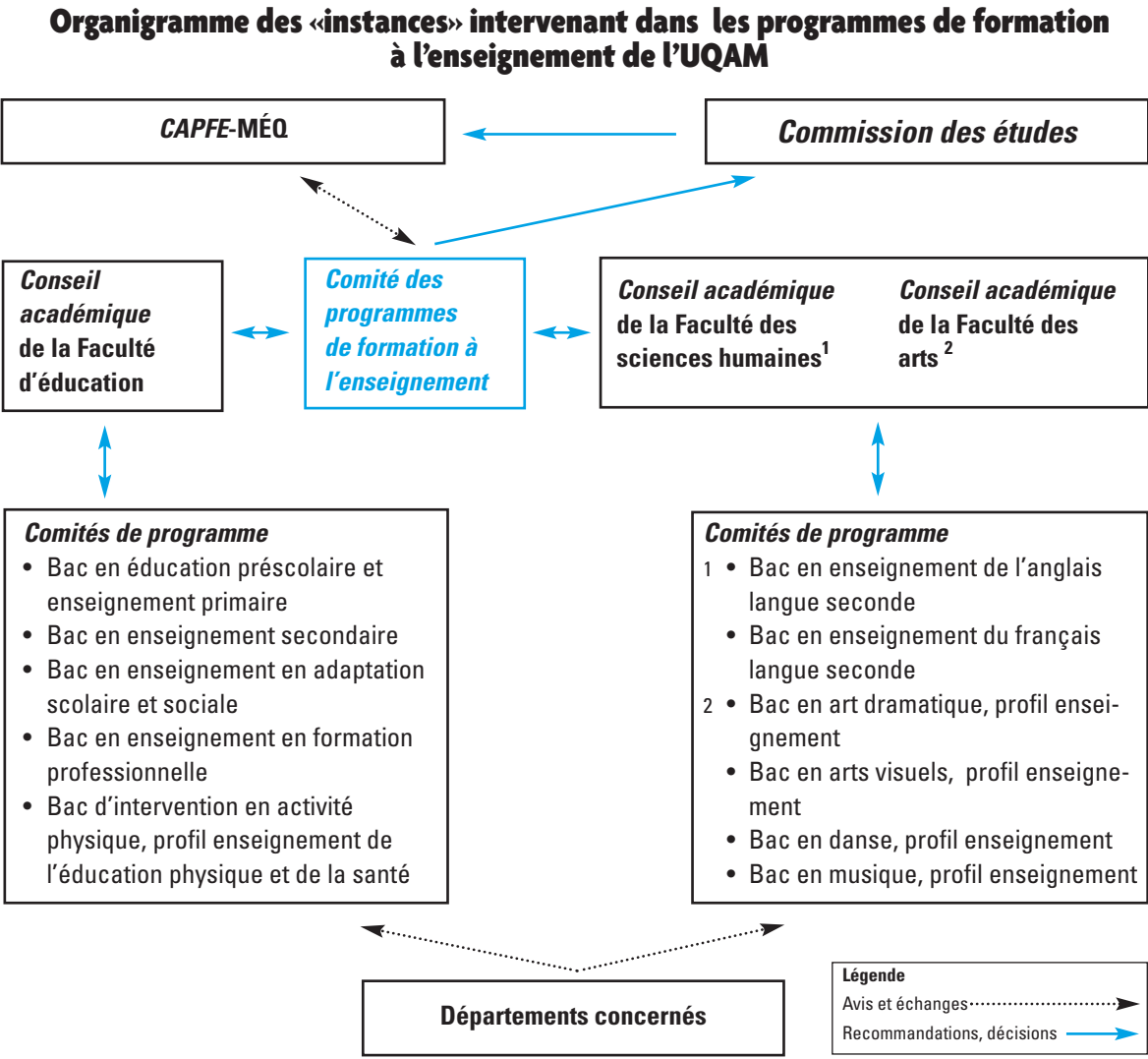
Présentement, les étudiants passent les tests après avoir obtenu leur

diplôme ce qui a comme inconvénient de retarder leur embauche s’ils y échouent. Désormais les étudiants devront passer le test au cours des deux premières années de leur scolarité de façon à pouvoir remédier aux difficultés par des cours d’appoint, le cas échéant. Aucun étudiant ne sera autorisé à s’inscrire aux stages de 3^e et de 4^e année du programme s’il n’a pas prouvé ses compétences linguistiques. Le taux de réussite aux tests sera fixé à 85 % pour tous les programmes présentement en révision, à l’exception de l’enseignement de l’anglais langue seconde.

Diane Berthelette dirigera l’Institut Santé et Société

C’est Mme Diane Berthelette, professeure au Département organisation et ressources humaines, qui a été nommée pour deux ans directrice du nouvel Institut Santé et Société (ISS) à compter du 1^{er} janvier 2003. Déjà membre du comité d’implantation de l’Institut en 2000, Mme Berthelette a consacré toute sa carrière au développement de la recherche en santé. En effet, sa formation multidisciplinaire en anthropologie physique et en santé communautaire de même que des collaborations constantes avec des professeurs et chercheurs d’autres disciplines l’ont particulièrement bien préparée à assumer cette tâche de direction d’un institut pluri-facultaire.

Mme Berthelette a, de plus, une expérience diversifiée en enseignement, ayant créé de nombreux cours en santé et en sécurité à l’Université de Montréal et à l’UQAM, en épidémiologie et en biostatistiques, en éva-



luation de programmes (interventions visant la prévention de problèmes de santé et d’incapacités pouvant en résulter) et en prévention des incapacités de travail. À titre de gestionnaire, Mme Berthelette a été responsable du programme des projets spéciaux à l’Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (1984-86) et directrice du MBA, option recherche de l’UQAM (1995-97), qui comptait à ce moment-là dix domaines de spécialisation, faisant intervenir 88 professeurs. Elle est membre du Conseil d’administration de l’UQAM depuis mars 2002.

L’Institut Santé et Société regroupera des professeurs et chercheurs dans le domaine de la santé – particulièrement nombreux à l’UQAM – dont les méthodes et les cadres théoriques sont principalement issus des sciences sociales. Il s’agit d’un apport très distinctif de l’UQAM au domaine de la recherche en santé au Québec qui devrait être enrichi par la synergie que fera naître l’Institut.

Celui-ci verra à développer des stratégies novatrices basées entre autres sur la mise en commun des ressources pour accroître le financement en santé, nettement insuffisant dans les universités dépourvues de faculté de médecine et permettre le développement de programmes de formation en santé.

Les orientations de formation et de recherche de l’Institut Santé et Société qu’aura à développer Mme Berthelette seront présentées et feront l’objet d’un débat à la Commission des études au cours des prochains mois.

Doctorat international en muséologie

Les commissaires de la C.É. ont approuvé la création d’un doctorat international en muséologie de 90 crédits, dont 66 de recherche, impliquant un séjour obligatoire de huit mois dans l’établissement partenaire et

une direction de thèse conjointe. Il s’agit d’un premier doctorat dans ce domaine dans le monde universitaire francophone. L’UQAM est en partenariat avec l’Université d’Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV) pour ce programme conjoint.

Le programme du doctorat appartient à un domaine de connaissances orienté sur trois axes, soit la muséologie (centrée sur les institutions de conservation et de valorisation du patrimoine), la médiation (processus de communication centré sur l’appropriation de la culture et des publics) et le patrimoine (axe centré sur la mémoire qui interpelle les questions identitaires). En raison de ces trois dimensions aussi importantes les unes que les autres, les commissaires ont demandé au comité de travail conjoint d’étudier la pertinence de modifier le nom du doctorat pour celui de «Doctorat en muséologie, médiation et patrimoine».

Les travaux préparatoires à la mise au point de ce programme ont impliqué cinq facultés, sept départements et 16 professeurs des deux côtés de l’Atlantique. Rattaché à la Faculté des arts, ce programme sera offert conjointement par les départements d’histoire de l’art, des communications et des sciences de l’éducation. La gestion de ce programme à l’UQAM sera assumée par l’actuel

directeur du programme de maîtrise en muséologie, Bernard Schiele du Département des communications.

Rapport d’activités du SAC

Les commissaires ont reçu le *Rapport 2000-2002* du Comité des services aux collectivités (CSAC) et du Service aux collectivités (SAC), présenté par sa directrice Mme Liliane Goulet. Ce rapport confirme l’ouverture et le leadership pris par l’UQAM pour se rapprocher de la société civile et satisfaire ses besoins tant sur le plan de la formation, de la recherche que du transfert des connaissances. Dans le but de contrer l’«invisibilité de ses travaux», selon les mots de sa directrice, on se rappellera que le journal *L’UQAM* a présenté à l’automne une série de reportages et d’entrevues avec des professeurs chercheurs et partenaires du Service aux collectivités que certains voudront peut-être relire en consultant les éditions du journal en-ligne <http://www.unites.uqam.ca/medias/JOURNAL/index.htm>.

Mme Goulet a précisé qu’elle reviendrait à la Commission des études en février ou en mars 2003 avec un projet pour actualiser la politique institutionnelle du SAC, «actuellement à double filière», pour rapatrier l’ensemble du processus d’évaluation des dossiers au CSAC •

PUBLICITÉ

Claude Gauvreau (1925-1971)

Le gardien intransigeant de l’Automatisme

Claude Gauvreau

Écrivain de la rupture, son œuvre a porté atteinte à la «bonne» littérature. Sa vie, marquée par l’expérience de la folie. Son parcours, indissociable de celui d’un important courant artistique. L’UQAM lui a rendu hommage en donnant son nom à un studio d’essai en théâtre. Il s’agit bien sûr de Claude Gauvreau, poète québécois, décédé en 1971.

De 1948 à 1959, Gauvreau écrit une quarantaine de lettres au peintre Paul-Émile Borduas, chef de file du mouvement automatiste et auteur du célèbre manifeste *Refus global*. Grâce au travail d’édition critique de Gilles Lapointe, coordonnateur et professeur associé à la Faculté des arts, et de Johanne Tremblay, étudiante à la maîtrise en histoire de l’art, cette correspondance vient d’être publiée sous le titre *Claude Gauvreau – Lettres à Paul-Émile Borduas*, aux Presses de l’Université de Montréal. Un document essentiel sur les enjeux esthétiques et idéologiques du mouvement automatiste, dont l’histoire est liée étroitement à l’émergence de notre modernité culturelle. Un document qui nous éclaire aussi sur la vie tragique d’un poète méconnu et incompris.

Défendre la cause automatiste

Le rapport épistolaire entre Gauvreau et Borduas se noue après la publication de *Refus global* dont les conséquences sont fort différentes pour les deux hommes. Borduas perd son emploi de professeur, se sépare des siens, et s’exile bientôt à New York et à Paris en quête de reconnaissance. Gauvreau, resté sur place, continue d’entretenir la flamme de l’Automatisme à Montréal avec un acharnement quasi désespéré. Selon Gilles Lapointe, l’origine de leurs désaccords est lié aux voies divergentes qu’ils empruntent alors.

«Après le départ de Borduas, Gauvreau prend le relais. Il est présent partout où l’on discute d’art, organise des expositions importantes, et déploie ses talents de polémiste et d’animateur. Sans lui, l’Automatisme n’aurait pas eu le retentissement qu’il a connu.»

Les échanges permettent de saisir la nature des tensions entre Gauvreau et Borduas. Celles-ci, explique M. Lapointe, se retrouvent dans leurs débats sur la fonction de la critique en art, le rôle et l’impact du surréalisme, ainsi que l’apport de la peinture américaine d’après-guerre. «Gauvreau, en raison de ses nombreux séjours en établissement psychiatrique, n’était pas toujours au courant de ce qui se développait ailleurs en peinture, tandis que Borduas est beaucoup mieux informé des nouveaux courants picturaux comme le tachisme en France et l’expressionnisme abstrait de l’École de New York.»

La correspondance soulève aussi la question du statut ambigu de la pratique épistolaire. «On ne sait pas bien si la lettre se situe en marge de l’œuvre d’un écrivain ou si elle en fait partie de plein droit», précise M. Lapointe. Citant l’écrivain et critique



Photo : Michel Giroux

Gilles Lapointe, professeur associé et coordonnateur de la Faculté des arts.

Pierre Nepveu, il souligne que le langage poétique de Gauvreau, chargé à bloc et carnavalesque, ne nous parle pas et ignore presque les lois de la communication, comme si les lec-

périodes d’internement marquées par les traitements à l’électrochoc et à l’insulinothérapie. «On retrouve dans la correspondance plusieurs pièces neuves, provenant du dossier de

sera elle aussi internée. Durant les dernières années de sa vie à Paris, Borduas voyait de son appartement un hôpital qui portait le nom de... Saint-Jean-de-Dieu. Comment ne pas penser à Janine et à Claude?»

Une rupture équivoque

La correspondance montre que plusieurs sujets de friction importants demeurent irrésolus entre les deux hommes, notamment la question, obsédante pour Gauvreau, de la publication de ses œuvres. Ce dernier semble tenir Borduas responsable des aléas qui en diffèrent la publication.

«En se tournant vers l’épistolaire, Gauvreau cherche une façon de rétablir la communication avec l’autre.»

teurs en étaient exclus. «Peut-être qu’en se tournant vers l’épistolaire, espace intime de discussion, Gauvreau cherche une façon de rétablir la communication avec l’autre.»

L’épreuve de la folie

Un événement entraîne la correspondance dans une direction imprévue : l’apparition chez Gauvreau des premiers troubles psychiques. En effet, le suicide en 1952 de la comédienne Muriel Guilbault, son amie, ouvre une blessure profonde dans la vie du poète qui se sent dès lors «irréparablement déchiré». À la suite de cette épreuve, les considérations esthétiques sont temporairement délaissées au profit de la question de l’équilibre psychique du poète.

Claude Gauvreau sera interné à dix reprises à l’hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu de Montréal, et Borduas est la seule personne à qui il se confie sur sa maladie, rappelle M. Lapointe. Ses lettres font découvrir sous un jour particulièrement noir ses

l’écrivain à Saint-Jean-de-Dieu : des poèmes, des lettres d’amour, et même un appel à l’aide adressé à l’auteur américain Erle Stanley Gardner, créateur du personnage de l’avocat Perry Mason!», raconte Gilles Lapointe. «Des lettres précieuses, car nous disposons de peu de documents sur la vie dans cet établissement à cette époque.»

Selon M. Lapointe, on peut se demander quel rôle ont tenu les expériences automatistes de Gauvreau dans le développement de sa maladie. «Lui-même avoue que l’effort de rédaction de son roman *Beauté baroque* annihile ce qui lui reste de forces nerveuses. Ses recherches poétiques, faisant éclater la matière verbale, sont un peu l’équivalent du travail de déconstruction de ses amis peintres.»

Dans ses lettres, Gauvreau reproche à Borduas de n’avoir rien tenté pour le «libérer» de Saint-Jean-de-Dieu. Celui-ci répugne à aborder le sujet. «Il faut se mettre à la place de Borduas dont la propre fille, Janine,

Un litige qui n’est pas étranger à leur rupture survenue à la suite d’un échange acrimonieux en février 1959, plongeant Gauvreau dans une profonde dépression.

Cette tension, explique M. Lapointe, pourrait être liée aux réponses opposées que les deux correspondants adressent à la revue *Situations* cherchant, en 1958, dix ans après la publication de *Refus global*, à cerner l’influence du manifeste. «Borduas minimise sa portée et le voit comme un phénomène historiquement daté. Gauvreau, au contraire, met l’accent sur le caractère prophétique de *Refus global* qui, selon lui, marque une étape importante dans l’histoire des idées au Québec. Après avoir lu la réponse de Borduas, Gauvreau éprouve une déception, voire un sentiment de trahison.» Pourtant, insiste Gilles Lapointe, Borduas n’a cessé d’encourager Gauvreau, répondant systématiquement à ses lettres et le traitant comme un égal et un ami cher.

La correspondance Gauvreau-Borduas constitue donc un document précieux sur l’histoire d’un mouvement qui fut davantage qu’un courant artistique. Comme l’écrivait Gilles Lapointe, en 1998, dans un numéro spécial de la revue *Études françaises* : «face à une société figée dans son conformisme, l’Automatisme fut le lieu où se sont cristallisés un bouillonnement d’idées, l’urgence de l’action et, surtout, un ferment de liberté. C’est là que se trouve toujours l’héritage essentiel de *Refus global*.» ●

PUBLICITÉ

Points de repère

- Claude Gauvreau naît à Montréal en 1925;
- Dès les années 40, il pourfend l’art traditionnel et rencontre Paul-Émile Borduas;
- Représentation en 1947 de sa première pièce, *Bien-être*;
- Il signe le manifeste automatiste *Refus global* en 1948;
- Ses recueils de poèmes, *Sur fil métamorphose* (1956), *Brochuges* (1956) et *Étal mixte* (1968), sont publiés tardivement;
- La présentation de sa pièce *La charge de l’original épormyable* en 1970 et, surtout, le triomphe des *Oranges sont vertes*, au TNM en 1971, le révèlent au grand public;
- En 1971, il met fin à ses jours;
- Ce n’est qu’en 1977 que paraissent ses *Œuvres créatrices complètes* .

Instruire, convaincre et séduire, selon Cicéron

Michèle Leroux

La barre est très haute: «On ne va pas là pour participer. On y va pour gagner», lance tout de go Robert Bissonnette, le doyen de l’équipe d’étudiants choisis pour représenter l’UQAM au concours de plaidoirie de la Coupe Gale, qui se tiendra à Toronto en février prochain. Pour ravir à leurs pairs la coupe tant convoitée, les aspirants devront damer le pion aux meilleurs étudiants des facultés de droit des quatre coins du pays, devant un tribunal composé d’éminents juges des cours d’appel des provinces ainsi que de la Cour suprême du Canada.

Parrainé par l’Association du Barreau de l’Ontario et par le cabinet d’avocats Fraser Milner Casgrain, le concours qui en est à sa 30^e édition consiste en une simulation d’une expérience devant une cour d’appel, et touche au droit criminel et constitutionnel. On y aborde des questions juridiques complexes qui donnent lieu à des plaidoiries enlevantes.

L’objet du débat des épreuves de cette année est relié à un litige découlant d’un accident d’automobile, à la suite duquel un individu a été arrêté puis accusé d’avoir causé la mort par négligence criminelle, d’avoir conduit avec les facultés affaiblies et d’avoir omis d’arrêter lors d’un accident. L’accusé prétend que les droits judiciaires garantis dans la Charte canadienne des droits et libertés ont été bafoués lors de son arrestation, et que les déclarations et aveux obtenus par les policiers et déposés en preuve par le ministère public sont donc inadmissibles. Lors de l’enquête préliminaire – une étape au cours de laquelle un juge doit décider si la preuve du ministère public est suffisante pour qu’un procès se tienne – le juge a refusé de trancher le problème soulevé par l’accusé, le reportant plutôt au moment du procès.

Notons que la Cour suprême s’est prononcée sur cette question en décembre 2001, dans un jugement avec une forte dissidence, cinq juges du plus haut tribunal ayant rejeté les prétentions de l’accusé selon lesquelles le juge siégeant à l’enquête préliminaire aurait dû statuer sur la question, alors que les quatre autres juges lui donnaient raison.

Le tribunal de la Coupe Gale constitue en quelque sorte une cour fictive, puisqu’il est chargé d’entendre un appel d’une décision de la Cour suprême, ce qui dans la vraie vie est impossible, les décisions de la Cour suprême étant finales et sans appel depuis l’abrogation du droit d’appel devant le Conseil privé de Londres, qui fut la cour de dernière instance pour le Canada jusqu’à la fin des années 40. «L’occasion est unique», s’exclame Soleil Tremblay, finissant au baccalauréat en sciences juridiques. D’autant plus qu’à l’heure actuelle, très peu d’avocats ont la chance de plaider devant la Cour suprême, la plus haute cour du pays n’entendant que 11 % des affaires pour lesquelles des demandes d’autorisation d’appel lui sont présentées.

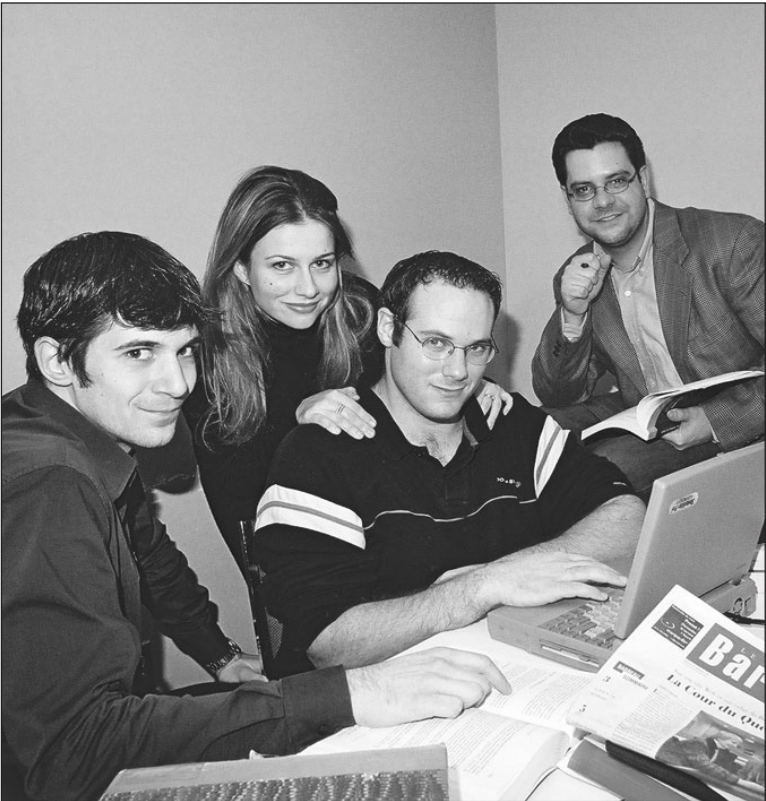


Photo : Michel Giroux
Les étudiants Pierrick Choinière-Lapointe, Anna Klisko, Soleil Tremblay et Robert Bissonnette se préparent pour la Coupe Gale.

Seize universités anglophones et quatre institutions francophones (Sherbrooke, Ottawa, Montréal et l’UQAM) participeront aux épreuves, qui se dérouleront en anglais et en français. Chaque université est re-

présentée par quatre étudiants, deux plaidant en faveur de l’appelant (l’accusé), les deux autres pour l’intimée (la Couronne).

Le succès repose en grande partie sur la préparation de l’équipe. «Le

concours Gale, comme tous les autres concours de plaidoirie, c’est d’abord un travail intensif de recherche, d’analyse et de synthèse», explique Pierrick Choinière-Lapointe. Depuis octobre, les quatre membres de l’équipe consacrent pas moins de 25 heures par semaine à la préparation des mémoires et des plaidoiries. Les membres se partagent certaines tâches, comme la lecture de la jurisprudence et de la doctrine portant sur la problématique juridique, qu’ils résumant ensuite à leurs collègues, puis ils débattent, structurent leur argumentation et rédigent les mémoires. Depuis septembre, ils ont pratiquement élu domicile à la Bibliothèque des sciences juridiques, où un local leur est d’ailleurs prêté jusqu’à la tenue du concours.

Chaque semaine, l’équipe fait le point et s’entraîne à la plaidoirie avec les responsables de l’encadrement, le professeur Pierre Robert du Département des sciences juridiques, auteur de plusieurs ouvrages en droit criminel et pénal, et Denis Gallant, chargé de cours au même département et procureur de la Couronne.

Les étudiants doivent également trouver le financement afin de cou-

vrir le coût de livres, de photocopies, ainsi que les frais de déplacement, d’hébergement et de repas lors du concours. Déjà l’Association des étudiants en droit a accepté d’injecter 500 \$, la COOP-UQAM commanditera l’équipe, ce à quoi songe également l’éditeur juridique Wilson & Lafleur. L’équipe s’est engagée à faire don des livres utilisés pour le concours à la Clinique juridique. Une tournée des cabinets d’avocats montréalais en vue du soutien financier est également au programme des prochaines semaines.

La franche camaraderie et l’esprit de compétition semblent faire bon ménage dans cette équipe qui a adopté les mots de Cicéron comme leit-motiv: instruire le juge, le convaincre et le séduire. «Nous sommes tous très différents les uns des autres, mais cela donne une très belle chimie. Le plaisir que nous avons à travailler ensemble et le respect mutuel qui soude l’équipe devraient donner de bons résultats», soutient Anna Klisko.

L’épreuve se déroulera les 21 et 22 février prochain, à Osgoode Hall, siège permanent de la Cour d’appel ontarienne, à Toronto. Bon succès à l’équipe de l’UQAM ●

PUBLICITÉ

À la recherche des «XXX-files» du féminisme

Céline Séguin

Le corps professoral de l'École de travail social compte désormais un nouveau membre, Maria Nengeh Mensah. Ne nous fions pas aux apparences. Bien qu'elle semble à peine plus âgée que ses étudiantes, la recrue possède une solide formation. Passionnée par les questions reliées à la marginalité et à la sexualité des femmes, cette théoricienne n'a pas hésité à les approfondir sous l'angle de la psychologie (bac), de la sexologie (maîtrise) et du discours médiatique (doctorat en communication). Un parcours qui l'a amenée à développer une véritable expertise sur des sujets tels le VIH/sida chez les femmes ou la prostitution au féminin.

Entre autres expériences, elle a œuvré comme organisatrice communautaire au sein de *Positivement femmes*, une coalition de femmes séropositives, et de *Stella*, un organisme qui intervient auprès des prostituées de rue à Montréal. Des réalités «hard», certes, mais qui sont loin de la rebuter. «C'est dans ces lieux-là que l'on retrouve la force humaine. J'y ai côtoyé des gens absolument extraordinaires qui m'ont beaucoup appris, y compris sur moi-même... »

Féminisme et prostitution

Embauchée dans le cadre du programme stratégique de professeurs-chercheurs du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, Mme Mensah représente aussi du «sang neuf» pour l'Institut de recherches et d'études féministes, puisque la majeure partie de son enseignement, ainsi que ses recherches, s'inscrivent dans ce champ. Actuellement, elle s'intéresse au discours féministe sur la prostitution au Québec depuis 1990. Or, s'il est un sujet controversé, au sein du mouvement des femmes, c'est bien celui relié à l'exercice du «plus vieux métier du monde».

Pour certaines, les prostituées constituent un groupe opprimé et exploité, à la fois victime et symbole de la subordination des femmes dans la société. Dès lors, il faut œuvrer à abolir la prostitution et autres formes de marchandisation de la sexualité. Pour d'autres, il s'agit d'un métier comme un autre et celles qui choisissent d'en faire profession devraient pouvoir être traitées et protégées comme n'importe quelles travailleuses. Entre ces extrêmes, une kyrielle d'interprétations et de prises de position qui contribuent à alimenter le débat.

«Abolitionnisme, régleментарisme, mouvement des travailleuses du sexe, pour moi, tous ces discours sont féministes. Derrière chacun d'eux, il y a une volonté commune d'améliorer la situation de ces femmes, de renforcer leur capacité d'action. Ainsi, ce n'est pas parce qu'on définit la prostitution comme du travail qu'on l'envisage nécessairement comme étant sans contrainte, sans exploitation. Au contraire, un organisme comme Stella, conçu par et pour les travailleuses du sexe, cherche justement à éliminer la précarité des



Photo : Michel Giroux

Maria Nengeh Mensah, professeure à l'École de travail social.

conditions de travail du sexe afin que celles qui exercent de telles activités (prostitution, escorte, danse, pornographie...) puissent vivre et travailler

en sécurité et avec dignité. Moi, je pense que les fondements mêmes du féminisme représentent un terrain rassembleur à partir duquel on pour-

rait réunir les acteurs du milieu pour rétablir le dialogue.»

L'urgence d'agir

Loin de l'image idéalisée d'*Irma la douce* ou de la Cendrillon moderne de *Pretty Women*, les prostituées de rue, à Montréal, sont quotidiennement exposées à diverses formes de violence, d'abus et de mépris : agressions, voies de fait et vol de la part des clients; harcèlement des policiers, des commerçants ou de la population résidante; attitude discriminante du personnel de la santé et des services sociaux. Considérées déviantes ou marginales, ostracisées, stigmatisées, elles sont, aussi, difficiles à rejoindre par les intervenants communautaires.

Dans le cadre de son projet, la professeure-chercheure poursuivra deux grands objectifs. D'une part, faire progresser la connaissance sur la construction culturelle contempo-

raine de la prostitution comme marginalité sexuelle. D'autre part, identifier les points de rencontre et de divergence des différentes argumentations théoriques qui circulent dans la société québécoise afin de délimiter une perspective féministe d'intervention sociale et politique appropriée. Pour ce faire, elle analysera à la fois le contenu de productions écrites sur la prostitution et la teneur de discussions de groupe réunissant divers acteurs du milieu : intervenantes en santé et en services sociaux, policières, journalistes, théoriciennes féministes, politiciennes, travailleuses du sexe. «J'espère que le projet, dans sa dimension recherche-action, permettra d'identifier des pistes de solution suscitant l'adhésion de la majorité des acteurs, y compris et surtout, celle des travailleuses du sexe elles-mêmes», de conclure Mme Mensah ●

Interfemmes s'installe sur le Web

Michèle Leroux

Depuis quelques semaines, *Interfemmes* s'est infiltrée sur le Web, tout doucement, sans tambour ni trompette. Cette base de données bibliographiques qui recense déjà plus de 31 000 documents publiés depuis 1991 pourrait fort bien devenir un incontournable outil de recherche documentaire sur les femmes et le féminisme. *Interfemmes* comporte deux atouts majeurs: tous les documents qui y sont indexés sont disponibles dans les bibliothèques de l'UQAM, et 40 % de ceux-ci sont en français.

«Ce détail n'est pas sans importance quand on sait que plus de 90 % des documents recensés dans les bases de données similaires sont en anglais», signale la bibliothécaire Catherine Passerieux, qui a été le pivot de ce projet étalé sur plus de 10 ans.

Les articles de périodiques constituent 85% de la collection recensée dans *Interfemmes*, laquelle comprend également des chapitres de livres, des actes de colloques et des comptes rendus de conférences. On sait que les catalogues des bibliothèques répertorient les titres des ouvrages, mais non ceux de chacun des articles ou chapitres qui s'y retrouvent. *Interfemmes* s'avère donc très intéressante en permettant également de repérer l'information récente. Signalons que la recherche peut s'effectuer par auteur, par titre ou par sujet, et peut même se faire par discipline, par domaine spécifique ou par zone géographique.

Outil de recherche documentaire prisé en sciences humaines et en études féministes, *Interfemmes* pourra également soulever l'intérêt de chercheurs provenant de divers horizons. «Les documents indexés traitent de domaines très variés: la gestion, l'économie, l'histoire, les arts, la littérature, la santé,

les sciences, la religion, etc., note Mme Passerieux.

Les obstacles qui auraient pu compromettre le projet ont été nombreux, souligne-t-elle: compressions budgétaires, fermeture du centre de documentation en ressources humaines où logeait une partie de la collection en études féministes, tentative de mettre la base sur le Web abandonnée lors de l'implantation du système Manitou et problèmes de conversion informatique. Mme Passerieux n'a jamais pour autant abandonné le projet, continuant d'alimenter la banque, même pendant les périodes de sévères restrictions budgétaires qui ont frappé les bibliothèques. Puis en 1999, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF), dont les programmes ont connu une expansion marquée, entraînant ainsi une augmentation des besoins en documentation, a obtenu une subvention de 20 000 \$ afin de procéder à l'indexation de la documentation.

L'arrivée d'*Interfemmes* sur Internet a constitué tout un défi. Les notices bibliographiques initialement élaborées avec le logiciel Citation – développé par l'UQAM, puis abandonné il y a quelques années – ont dû cheminer vers le système actuel Manitou. La réussite de ce transfert est le fruit du travail de deux équipes aguerries, composées de Mychelle Boulet, Anne Bourgeois, Mohammed Harti, Danielle Perreault et Mme Passerieux, pour le Service des bibliothèques, et de Pierre Locat, Daniel Jennings, Gontrand Dumont et Alain Lavigne, du Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL).

Quant à l'alimentation de la base, elle repose sur le travail de Mme Passerieux, bien sûr, et sur celui de plusieurs techniciennes, dont Marie-Josée Trahan, qui effectue depuis plusieurs années le dépouillement des livres et revues de la Bibliothèque centrale, et de Lyne Laviolette, qui a catalogué les documents d'arrache-

pied de mai à octobre 2002, avant le passage sur le Web.

Le design du site porte aussi la signature de Mme Passerieux. Mentionnons que cette bibliothécaire chevronnée qui cumule 26 années de service à l'UQAM, est aussi peintre. On peut reconnaître son style dans les images qui agrémentent le tutoriel *Infosphère* que l'on retrouve sur le site Web des bibliothèques et qui vise à aider les étudiants dans la recherche documentaire.

Une fois installée sur le Web, *Interfemmes* devrait pouvoir s'enrichir, notamment par la recension d'articles sur les femmes parus dans les périodiques et documents des autres bibliothèques de l'UQAM (Sciences, Éducation, Arts, Musique, Publications gouvernementales, etc.). L'insertion d'hyperliens est également au programme ●

SUR INTERNET
www.bibliotheques.uqam.ca



Photo : Michel Giroux

Catherine Passerieux, du Service des bibliothèques, devant une de ses toiles.

Un nouveau poids politique pour les métropoles

Claude Gauvreau

«Les élites politiques et économiques ne peuvent plus penser les villes uniquement comme des espaces de gestion des affaires courantes. De nouvelles thématiques comme la cohésion et l'exclusion sociales, les déplacements urbains ou la compétition économique, figurent désormais à l'agenda des métropoles qui sont appelées à assumer des responsabilités de plus en plus importantes.» Voilà ce que soutient Bernard Jouve, titulaire de la nouvelle chaire de recherche du Canada en études des dynamiques territoriales, et dont les articles parus récemment dans le quotidien *Le Devoir* sur divers aspects de la gouvernance urbaine n'ont pas manqué d'attirer l'attention.

Bien qu'il soit en début de carrière à 38 ans, Bernard Jouve est un des chefs de file d'une nouvelle génération de chercheurs et l'auteur de plusieurs textes considérés comme des classiques des études urbaines et régionales en Europe. Après un doctorat à l'École nationale des ponts et chaussées à Paris, et un passage à l'École nationale des travaux publics de l'État à Lyon, le jeune chercheur a décidé de venir s'établir à l'UQAM. «Ma famille et moi avions envie d'une expérience de vie et de travail à l'étranger. Montréal, ville francophone, nous offrait une qualité de vie supérieure à ce que l'on retrouve ailleurs en Amérique. Enfin, l'UQAM, en tant que jeune université ouverte à l'interdisciplinarité, répondait à mes attentes et m'offrait des possibilités de travail stimulantes.»

Le phénomène de la métropolisation

Selon Bernard Jouve, la mondialisation, en remettant en question la hiérarchie des lieux de pouvoir, en bouleversant les relations entre les collectivités locales (provinces, régions, municipalités), et en transfor-



Photo : J.-A. Martin

Bernard Jouve, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études des dynamiques territoriales.

mant leurs rapports aux États, a donné naissance à un nouveau phénomène qu'il appelle la métropolisation. À son avis, les grandes métropoles sont forcées de se doter de structures de gouvernement de plus en plus imposantes et efficaces afin de rencontrer, entre autres, les défis de la mondialisation. Voilà qui expliquerait la création récente de niveaux de gouvernement métropolitain élargis, telle la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), ainsi que d'agences urbaines spécialisées dans la fourniture de services (eau, transports) ou chargées d'attirer de nouvelles entreprises et de jouer la carte de la concurrence à l'échelle internationale.

«On peut associer la métropolisation à une concentration accrue de ressources politiques et de richesses économiques et culturelles dans certaines grandes villes. Ces dernières deviennent ainsi, petit à petit, des territoires essentiels dans l'organisation politique, économique et sociale. La métropolisation force les acteurs publics et privés à repenser leurs façons de concevoir l'aménagement territo-

rial, l'exclusion sociale, le développement économique, l'environnement et la démocratie locale, lesquels représentent autant de nouveaux enjeux», explique M. Jouve.

On observe également que l'ordre politique global a des impacts directs sur la gouvernance métropolitaine, ajoute-t-il. «Par exemple, on a vu que le problème de la ratification du protocole de Kyoto par le Canada ne concernait pas uniquement le fédéral et les provinces, mais faisait de l'instance métropolitaine un échelon de gouvernement de première importance. Plus les politiques urbaines et d'aménagement du territoire favorisent l'étalement urbain, plus les ménages sont incités à utiliser leur voiture, et donc à produire des gaz à effet de serre.»

M. Jouve considère d'ailleurs que la ville est devenue un enjeu clé pour la politique canadienne. Lors du dernier discours du Trône, Ottawa annonçait le lancement de vastes programmes dans le domaine des infrastructures urbaines, sans parler du projet de créer éventuellement un ministère des villes. «Ce qui est en

jeu, c'est la remise en question par Ottawa du monopole de la régulation politique opéré par les provinces sur leurs territoires respectifs au détriment des villes.»

Une fragmentation sociale et spatiale

Pour illustrer les nouvelles dynamiques socio-économiques à l'œuvre dans les grandes villes, Bernard Jouve aime utiliser la métaphore de l'archipel. «En géographie, on a longtemps pensé l'organisation spatiale comme un système où les espaces nationaux, régionaux et locaux sont emboîtés les uns dans les autres à travers un mode de commandement hiérarchique de type pyramidal. L'économie d'archipel relève plutôt d'un mode d'organisation internationale. Les métropoles deviennent des nœuds, entrant en contact les uns avec les autres, au sein de réseaux d'échanges économiques, de communication, et d'immigration. Une ville comme Montréal sera d'avantage tentée de développer des liens économiques, commerciaux, culturels ou scientifiques avec d'autres métropoles comme New

York, Boston ou Los Angeles, plutôt qu'avec Sherbrooke ou Trois-Rivières.»

Le jeune chercheur constate également la présence, dans les grandes métropoles ouest-européennes et nord-américaines, d'une tendance lourde à la fragmentation spatiale et sociale. «Prenons l'exemple de la cité du multimédia à Montréal, pôle d'investissement consacré à la nouvelle économie dans un quartier anciennement défavorisé, où l'on a encouragé la construction de condominiums luxueux. Dans un certain nombre de quartiers en crise, sur le plan économique ou social, on observe donc des processus de *gentrification* contribuant à restructurer l'espace urbain. Ainsi, un quartier sera dédié non seulement à une activité économique spécifique, mais aussi à une catégorie sociale particulière qui y réside déjà ou que l'on cherche à attirer.» On peut également penser à l'appropriation de l'espace urbain par des groupes identitaires, comme la communauté gaie se concentrant dans un quartier donné, engendrant ainsi une territorialisation des rapports sociaux, explique M. Jouve.

Les problématiques et les questionnements du programme de recherche de Bernard Jouve se prêtent bien à la pluralité et au croisement des approches disciplinaires : géographie, études urbaines, sciences de l'environnement, sociologie, histoire, science politique. «Je souhaiterais élargir mes horizons et creuser davantage le sillon de l'interdisciplinarité. C'est de là que peuvent surgir de nouveaux questionnements et de nouvelles perspectives de recherche.» Il entend également poursuivre son travail de vulgarisation en intervenant régulièrement dans les médias, car pour lui «c'est un moyen privilégié de faire connaître au grand public les réflexions et... les doutes des chercheurs.» ●

Le Centre TOXEN appuie la relève

Céline Séguin

Le Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN), lors de son récent colloque annuel, a décerné 9 000 \$ en bourses d'excellence à des étudiants oeuvrant dans ses laboratoires. Virginie Bérubé, Pierre-Michel Bergeron et Kathleen Savard, candidats à la maîtrise en biologie, ont récolté une bourse de 2 000 \$, tandis que Franck Tarendeau, doctorant en biologie, a mérité un montant de 3 000 \$.

Pour Alice Hontela, directrice du TOXEN et professeure au Département des sciences biologiques, la formation à la recherche et le soutien aux étudiants est au cœur de la mission du Centre. Dès le baccalauréat, les futurs chimistes, biochimistes ou biologistes peuvent y faire un premier stage. Aux cycles supérieurs, ils sont 70 à profiter des installations du Centre et de l'expertise de ses professeurs spécialisés en toxicologie, biochimie ou écotoxicologie.

«Le Centre cherche à mieux comprendre les mécanismes d'action des

contaminants, à en cerner les effets et à identifier les risques pour la santé et l'environnement. Or, nos étudiants contribuent aussi à faire avancer la recherche.» Ainsi en est-il des travaux menés par les quatre lauréats.

Embrouilles chez les grenouilles

Qui n'a pas entendu parler de ces grenouilles à cinq pattes et autres malformations que l'on retrouve désormais dans la Vallée du Saint-Laurent? Virginie Bérubé se penche sur ce phénomène inquiétant. «On soupçonne que les pesticides jouent un rôle prépondérant dans l'apparition de telles anomalies», affirme l'étudiante. Pour vérifier cette hypothèse, elle a constitué six groupes de ouaouarons qui font l'objet d'une exposition en laboratoire à quatre pesticides, ainsi qu'à un mélange de ces substances dans des concentrations similaires à celles observées dans le milieu aquatique. «Le plasma sera analysé, tandis que les œufs seront prélevés en vue d'analyser l'impact des pesticides sur la génération suivante», de préciser Virginie.

Une étude qui tombe pile

Pierre-Michel Bergeron s'intéresse à un autre enjeu d'importance, la présence de cadmium, dont les niveaux environnementaux se sont accrus en raison de son utilisation massive dans les alliages et les piles. Or, explique l'étudiant, ce métal peut être absorbé par inhalation ou par l'ingestion d'eau ou de nourriture contaminées.

«Sa demi-vie chez l'humain est très longue, près de 30 ans! Une fois dans l'organisme, le cadmium se concentre surtout dans les reins, le foie et la paroi du tube digestif. Il peut également causer des effets toxiques sur les systèmes respiratoire et osseux.»

Son projet consiste, notamment, à établir comment la différenciation cellulaire affecte le transport du cadmium et quels sont les complexes transportés et les systèmes impliqués. Le profil d'accumulation du cadmium dans les cellules de l'intestin et son transport dans le poumon feront aussi l'objet d'études.

Suite en page 8 ►

PUBLICITÉ

LUNDI 13 JANVIER

Centre d’écoute et de référence

Table d’information sur l’aide entre pairs et sur les services offerts, jusqu’au 16 janvier.

Renseignements :

987-8509 ou local DS-3255
www.unites.uqam.ca/ecoute

Centre Pierre-Péladeau

Les chambristes de l’Orchestre symphonique de Québec dans la série «Radio-concert», à 20h. Salle Pierre-Mercure.

Renseignements :

Billets : 987-6919
Admission : 790-1245
www.centrepierrepeladeau.com

MARDI 14 JANVIER

SVE-Section Aide et soutien à l’apprentissage

Atelier : «La gestion du temps», de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30. Également les 15 et 16 janvier, de 12h30 à 14h. Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2180.

Renseignements :

987-3185 ou local DS-2110
www.unites.uqam.ca/sve/aide-apprentissage/index.html

MERCREDI 15 JANVIER

École de travail social

Midi-causerie : «Sortir de la rue : processus ou objectif d’intervention?», de 12h30 à 13h45. Conférencière : Annamaria Colombo, doctorante en études urbaines, UQAM. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-4210.

Renseignements :

987-3000, poste 4588

Chaire UNESCO d’études des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Conférence-débat : «Du sujet de droit aux droits du citoyen : droits de l’homme ou droits de la personne?», 17h30 à 19h30. Participants : Pierre Robert (UQAM), président; Geneviève Koubi (Genève), conférencière; Isabelle Schulte-Tenckhoff (McGill), «avocate du diable». Entrée libre. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5215

Renseignements :

987-4161
www.philo.uqam.ca/

JEUDI 16 JANVIER

Galerie de l’UQAM

Expositions : *Pierre Gauvreau : dessins pré-automatistes* et *Are you talking to me? Conversation(s)*, oeuvres d’Eugène Hamel, Rober Racine, Ozias Leduc, Chantal Durand, Greg Curnoe, etc., du mardi au samedi, de 12h à 18h, jusqu’au 15 mars. Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120.

Renseignements :

987-8421
galerie@uqam.ca
www.galerie.uqam.ca

LUNDI 20 JANVIER

Centre d’écoute et de référence

Semaine sur l’intégration «Faites le lien», jusqu’au 23 janvier.

Renseignements :

987-8509 ou local DS-3255
www.unites.uqam.ca/ecoute

MARDI 21 JANVIER

SVE-Section Aide et soutien à l’apprentissage

Atelier : «La prise de note», de 12h30 à 14h et de 18h à 19h30. Également le 23 janvier, de 12h30 à 14h. Pavillon J.-A.-DeSève, local DS-2180.

Renseignements :

987-3185 ou local DS-2110
www.unites.uqam.ca/sve/aide-apprentissage/index.html

MERCREDI 22 JANVIER

Département de chimie

Conférence : «Développement de matériaux à l’Institut des matériaux industriels», à 15h30. Conférencier : Michel Dumoulin, directeur, Matériaux et procédés, IMI/CNRC.

Pavillon Chimie et biochimie, salle CB-1170.

Renseignements :

987-4119
www.er.uqam.ca/nobel/dep_chim/activites.htm

JEUDI 23 JANVIER

Centre de design

Exposition : *Compasso d'oro : les prix du design italien de 1954 à 1998*, du mercredi au dimanche de 12h à 18h, jusqu’au 2 mars. Rétrospective des créations primées depuis 1954 dans le cadre du concours national annuel «Le Compas d’or». Pavillon de design, salle DE-R200.

Renseignements :

987-3395
www.unites.uqam.ca/design/centre/

Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Conférence publique : «Le FMI et la mise en faillite de l’État : le Mémo Krueger, ultime contestation de la

souveraineté nationale dans un contexte de mondialisation financière», à 12h30. Conférencier : Éric Pineault, stagiaire postdoctoral, Université Carleton. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.

Renseignements :

987-3000, poste 3366
www.chaire-mcd.ca

► Suite de la page 7

Une recherche explosive

Kathleen Savard, examine, quant à elle, les effets résultant de la présence combinée de composés explosifs et de métaux lourds dans le sol. «Les explosifs s’accumulent dans les sites d’activités militaires où l’on trouve également des restes d’obus. Ces deux types de contaminants ont été bien étudiés individuellement mais leur interaction et son impact sur les organismes vivants demeurent peu documentés.»

Pour sa recherche, l’étudiante a opté pour l’un des premiers organismes touchés par la contamination des sols : le ver de terre. «L’importance de cet invertébré dans la chaîne alimentaire, ainsi que dans la formation, l’aération et le maintien du sol, en font une espèce sentinelle pour l’étude des effets de ces contaminants.» Les expositions, ajoute-t-elle, se feront par contact direct, ainsi qu’avec des échantillons de sol provenant de sites militaires.

Multiplier l’or jaune

Enfin, le doctorant Franck Tarendeau cherche à isoler et à caractériser les gènes du blé associés à la tolérance et à la toxicité à l’aluminium. «Dans les

sols acides, la toxicité due à ce métal contribue à limiter la productivité des plantes. Or, chez le blé, des variétés tolérantes se distinguent des autres en accumulant moins d’aluminium dans leur système racinaire». Afin de mieux comprendre ce phénomène, et aussi de pallier le manque de productivité, explique-t-il, des gènes d’intérêt ont été recherchés par une technique d’hybridation. Si les premiers essais furent non concluants, une modification du protocole a finalement permis d’isoler deux gènes, actuellement en cours de caractérisation et de validation. D’ailleurs, ses travaux donneront peut-être lieu à la soumission d’un brevet pour la partie technique.

Ajoutons que M. Tarendeau s’est aussi vu décerner un prix de 250 \$ du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour la qualité de sa présentation orale au colloque du TOXEN, de même que le doctorant en biochimie André Tanel, tandis que Virginie Bérubé a raflé le prix de la meilleure affiche. Avec une telle relève, pas étonnant que l’UQAM soit à l’avant-garde en sciences de l’environnement! ●

PUBLICITÉ

Les tourments et révoltes de Pierre Vallières

Claude Gauvreau

«**S**i des conquêtes démocratiques ont été possibles dans le Québec des années 60 et 70, c’est grâce, notamment, à l’engagement de milliers d’individus pour une plus grande justice sociale. Et Pierre Vallières, une des figures dominantes de la contestation à cette époque, fut l’un d’eux», affirme Jacques Jourdain, chargé de cours et étudiant au doctorat en science politique.

Pour éviter que la pensée et l’action de Pierre Vallières (1938-1998) ne sombrent dans l’oubli, Jacques Jourdain, avec la collaboration de Mélanie Mailhot, étudiante à la maîtrise en science politique, a publié récemment une anthologie commentée d’articles et de lettres inédites de l’ancien membre du Front de libération du Québec (FLQ). *Paroles d’un nègre blanc*, paru chez VLB éditeur, ne fait pas que dégager le sens et les circonstances historiques des actions de Vallières. Cet ouvrage trace aussi le portrait de l’homme derrière le militant de gauche. Le portrait d’un être marginal, sensible et tourmenté.

Une route sinueuse

Pour les auteurs, l’enfance de Vallières expliquerait en partie ses engagements futurs. Sa mère, d’abord, lui inculque des valeurs spirituelles qui l’habiteront toute sa vie. L’implication sociale du père, un militant syndical et membre clandestin du Parti communiste canadien, nourrit la révolte du fils. Celui-ci commence à se faire connaître en 1957 quand il signe ses premiers articles dans *Le Devoir*, dans lesquels il fustige les intellectuels québécois dont le silence, selon lui, cautionne le régime Duplessis. Puis, en 1958, il entre au noviciat chez les Franciscains. Quatre ans plus tard, il



Photos : Michel Giroux

Jacques Jourdain, étudiant au doctorat en science politique.

abandonne tout pour fréquenter l’équipe de la revue *Cité libre*.

La pensée politique de Vallières prend forme et se radicalise, racontent les deux étudiants. En 1965, il joint les rangs du FLQ et, en septembre 1966, pourchassé par la police, il se fait arrêter avec son camarade Charles Gagnon devant le siège des Nations Unies où il manifestait en faveur de l’indépendance du Québec. Incarcéré jusqu’à l’été 1970, il rédige alors sa célèbre autobiographie, *Nègres blancs d’Amérique*.

«Il faut comprendre qu’au milieu des années 60, l’indépendance du Québec apparaît à certains jeunes intellectuels, dont Vallières, comme une stratégie permettant de résoudre les problèmes sociaux les plus criants, voire de renverser le capitalisme», explique Jacques Jourdain. «Vallières adhère à cette époque à un projet global auquel il restera attaché

toute sa vie et qui se résume en deux mots : indépendance et socialisme.»

Après la Crise d’octobre, poursuivent les deux auteurs, Vallières rejette la voie de la violence et rédige, en 1971, *L’urgence de choisir*, un essai dans lequel il présente le Parti Québécois comme la seule alternative possible au terrorisme et à l’extrême-gauche marxiste-léniniste. Ses frères d’armes se détournent de lui. «À partir de ce moment, souligne Jacques Jourdain, Vallières perd son titre de leader de la contestation et tombe dans une sorte d’anonymat.»

De 1972 à 1989, Vallières, épuisé par un militantisme effréné, entreprend une longue réflexion. «C’est un homme seul, désenchanté et malheureux», insiste Jacques Jourdain. Néanmoins, ajoute-t-il, loin des feux des projecteurs, il continue de se battre pour certaines causes et s’associe aux nouveaux mouvements sociaux, tels l’écologisme, le pacifisme et le féminisme, qui visent à transformer la vie au quotidien. À l’âge de 44 ans, Vallières décide d’assumer son homosexualité et s’engage activement dans l’Association pour la défense des droits des gais et lesbiennes. Puis, en 1983, retrouvant la foi, il fonde une communauté avec des Franciscains et de jeunes chrétiens de gauche.

Le dernier combat

Homme de ruptures, Pierre Vallières aura été, jusqu’à la toute fin, un être marginal, vivant sa révolte et sa spi-

ritualité avec une douloureuse intensité, de rappeler Jacques Jourdain et Mélanie Mailhot. «Pourtant, jamais il n’a dérogé à sa quête constante d’une plus grande démocratie sociale», affirme cette dernière.

En 1990, à l’âge de 52 ans, Pierre Vallières crée avec des amis, dans le quartier Centre-Sud de Montréal, l’organisme *Au pied du courant* pour venir en aide aux plus démunis. Mais c’est la guerre en ex-Yougoslavie qui aiguillonne son dernier combat contre l’injustice. À peine remis d’un infarctus, il entreprend deux voyages à Sarajevo d’où il fait parvenir des ar-

ticles relatant la vie au jour le jour des habitants de la ville assiégée. De retour au Québec, il achemine du papier à Sarajevo afin d’assurer la publication du journal indépendant *Libération*.

«Selon tous les témoins qui l’ont côtoyé à ce moment-là, Vallières est un homme malade, sans le sou, vivant mal son homosexualité et tentant en vain de retrouver une notoriété perdue. Il aurait voulu mourir à Sarajevo», soutient Jacques Jourdain. À 59 ans, il est victime d’un arrêt cardio-vasculaire et demeure aphasique jusqu’à sa mort à Montréal en 1998.

Pierre Vallières a vécu ce qu’il prônait. En publiant certains de ses articles, des textes écrits en prison et des lettres d’amour, les auteurs ont cherché à mieux faire connaître des aspects méconnus de sa personnalité, ses blessures et ses indignations. En science politique, précisent-ils, on a parfois tendance à évacuer la dimension psychologique des personnages publics.

«Nous avons aussi voulu, par ce livre, rappeler le rôle des oubliés de l’histoire, de ces individus parfois marginaux qui ont contribué, malgré tout, à transformer la société. L’histoire des mouvements de contestation des années 60 et 70, et de leurs leaders, reste à faire... mais sans nostalgie et sans vision idyllique», conclut Jacques Jourdain ●



Mélanie Mailhot, étudiante à la maîtrise en science politique.

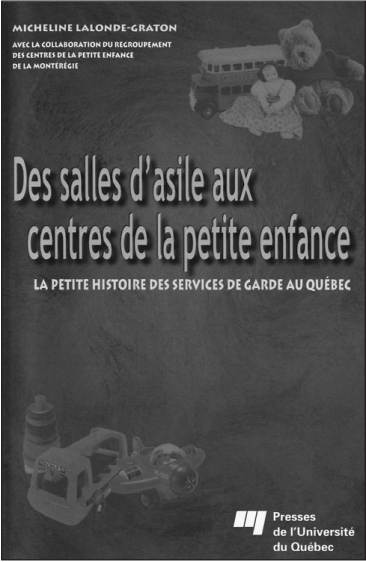
PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Entre famille et travail

En relatant les 150 ans d'histoire des services de garde au Québec, *Des salles d'asile aux centres de la petite enfance* retrace l'évolution d'un réseau qui a largement contribué à la conciliation famille-travail. Mais entre les salles où les Sœurs grises accueillaient les enfants pendant que les mères tentaient de subvenir aux besoins de leurs familles, et les garderies à 5 \$, le parcours a été parsemé de multiples embûches d'ordre politique, idéologique et économique.

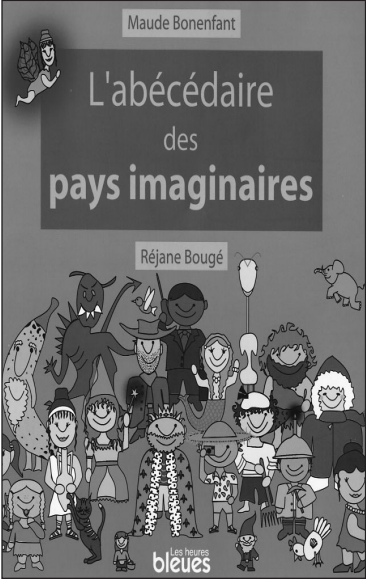
À l'aide de mémoires, d'articles de presse, de lettres, d'avis et d'études, la chargée de cours à la Faculté d'éducation Mme Micheline Lalonde-Graton retrace en 12 chapitres l'histoire de l'implantation des garderies. Après avoir brossé le portrait d'un siècle



d'initiatives et de tentatives d'instaurer des services de garde, qui se sont butées à une vision traditionnelle des rôles sexuels, l'auteure décrit les débuts de la mise sur pied des «garderies populaires», de 1960 à 1977. Les derniers chapitres dépeignent les événements marquants qui ont mené à la création du réseau des centres de la petite enfance, de l'Office des services de garde à la reconnaissance du rôle des éducateurs. Rédigé en collaboration avec le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, l'ouvrage est publié aux Presses de l'Université du Québec.

Voyage au cœur de l'alphabet

Que diriez-vous d'un tour de terre imaginaire? Visite guidée dans le Dugong, escale à la Serpentine, périples au Krakepot. Au total, 26 destinations à découvrir... de A à Z. Dans certains pays, les lois de la gravité sont chamboulées. Dans d'autres, des villageois nous glissent entre les doigts.

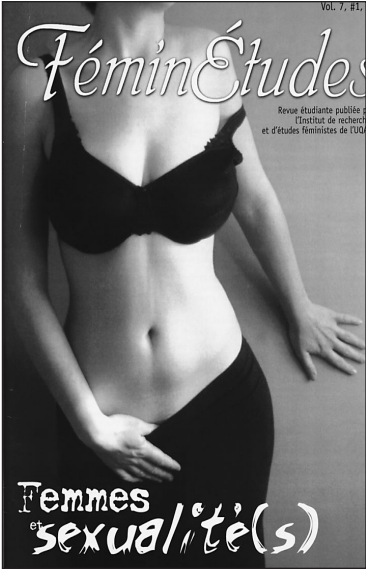


Là, c'est l'âge de pierre. Là-bas, la civilisation du futur. Rien de tel qu'un abécédaire pour traverser les millénaires!

Cet ouvrage propose aux enfants une véritable odyssée dans le monde merveilleux du vocabulaire. Cartes postales, saynètes, alexandrins... les histoires épousent des formes différentes avec, pour guide, de petits personnages rieurs aux coloris raffinés. Ces illustrations rigolotes sont d'ailleurs l'œuvre d'une étudiante en sémiologie de l'UQAM. Aussi, ne doit-on pas se laisser berner par l'air fausseté naïf des personnages. Car s'ils évoluent à l'intérieur de dessins aux lignes épurées, on découvre en regardant les images de près, une foule de détails insolites ou familiers. Navigant entre fantaisie et réalisme, ce livre vise d'abord à ouvrir les horizons des tout-petits, à leur donner le goût du voyage... et des mots. *L'abécédaire des pays imaginaires*. Illustrations de Maude Bonenfant. Textes de Réjane Bougé. Éditions Les heures bleues.

Ève, dans tous ses états

La revue étudiante *FéminÉtudes*, qui a fait peau neuve dans sa plus récent

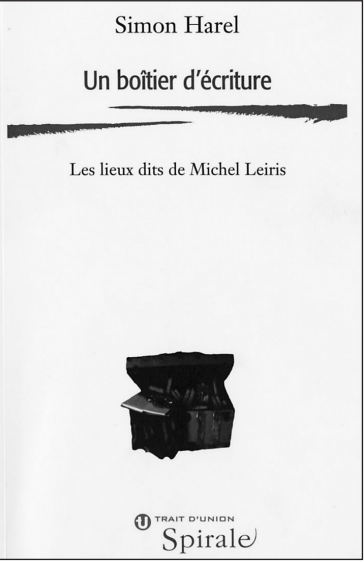


te livraison (vol. 7, no 1), se penche sur la sexualité au féminin, en vue d'éclairer les mystères qui l'entourent et les diverses formes qu'elle revêt. Intitulé *Femmes et sexualité(s)*, le dossier s'ouvre sur les aspects sociopolitiques de la sexualité. On y retrouve des entrevues portant sur la prostitution, la pornographie, le trafic des femmes, le viol. En second lieu, sont présentés des textes abordant la question du corps des femmes : Comment réconcilier l'être maternel et l'être sexué? Quels enjeux éthiques sont associés aux nouvelles technologies de reproduction humaine? Qu'en est-il de la réalité de l'avortement? etc.

On passe ensuite aux représentations de la sexualité dans le champ culturel : danse, arts visuels, cinéma, littérature. Enfin, s'ajoutent quelques sujets polémiques tels le mariage entre partenaires de même sexe ou le difficile arrimage du féminisme et de la psychanalyse. Si elles ne prétendent pas à l'exhaustivité, les responsables du dossier n'en espèrent pas moins avoir réussi à piquer la curiosité du lectorat sur ce thème qui est «au cœur des préoccupations des femmes... et des hommes!» Rappelons que *FéminÉtudes* est publiée par l'Institut de recherches et d'études féministes.

L'habitat intime de l'écriture

«La littérature est vitale, véritable boîtier d'écriture, écrivain du réel, parce



qu'elle contient et disperse le monde du langage», écrit Simon Harel, psychanalyste et professeur au Département d'études littéraires. Dans un petit essai intitulé *Un boîtier d'écriture*, il interroge l'ampleur de l'œuvre de l'écrivain français Michel Leiris qui a proposé une interprétation ambitieu-

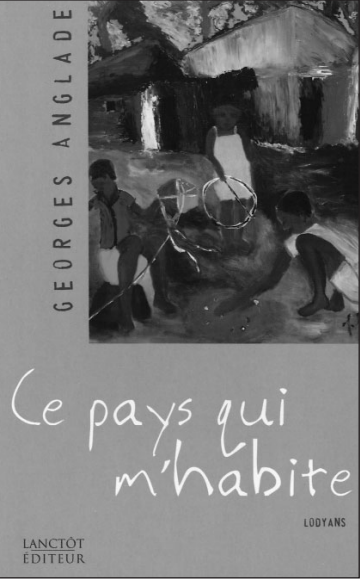
se des formes narratives du récit de soi.

M. Harel s'intéresse notamment au projet autobiographique de Leiris, une entreprise menée sur plus de vingt ans, dans laquelle il tente d'explicitier la formation des louvolements, ou «biffures», accompagnant l'énonciation d'une écriture personnelle. «L'écrivain, en somme, veut se donner naissance par l'écriture au fur et à mesure que le vieillissement de l'autobiographe fait son œuvre. Ce fantasme d'engendrement par l'écriture n'est pas propre à Leiris. Il acquiert cependant chez ce dernier une puissance d'évocation remarquable», souligne Simon Harel. Voilà pourquoi il soumet au lecteur la métaphore du boîtier d'écriture. Selon lui, «l'écriture est la création d'un fragile boîtier : corps de mots, alphabet égrené, puis chanté, matrice d'un sens à venir.» Publié aux éditions Trait d'union, collection Spirale.

Le rire haïtien

Ce pays qui m'habite, paru chez Lanctôt éditeur, sous la plume de Georges Anglade, professeur honoraire à l'UQAM, est le troisième volet d'une vaste fresque sur l'itinéraire de la première génération d'Haïtiens exilés à Montréal. Ce recueil de *lodyans* – courts récits typiques de la tradition orale haïtienne – rend compte des trois dernières décennies où des Haïtiens de la diaspora sont devenus des Montréalais, par petites touches successives, occupant une place importante dans le décor québécois.

Georges Anglade y raconte le voyage au bout de tous les allers simples des exils : de l'enfance à l'âge d'homme, de la migration à l'impossible retour, et du pays natal perdu à tous les pays d'accueil. Avec en toile de fond les années noires de 1960 à 1965, l'auteur évoque l'enfance dans le village inventé de



Quina, sorte de paradis perdu avant le passage obligé à l'âge adulte, Port-aux-Morts, métaphore carcérale de la violence organisée par la dictature duvaliériste, et Nédgé l'exil, qui sonne comme NDG, le quartier montréalais de Notre-Dame-de-Grâce.

Après l'«âme russe» ou l'«humour juif», voici le «rire haïtien», tel qu'illustré par Georges Anglade, géographe de formation, ancien prisonnier politique sous Duvalier, et deux fois exilé.

Premières bourses du SEUQAM

Pour la première fois, le Syndicat des employés (SEUQAM) offrait cette année une bourse de 1 000 \$ pour les étudiants de premier cycle et une deuxième d'une valeur de 2 000 \$ pour ceux des cycles supérieurs. Les candidats de premier cycle devaient présenter un projet d'étude rejoignant les préoccupations sociales et humanitaires véhiculées par le monde syndical. Quant à ceux des cycles supérieurs, leur projet de recherche devait porter sur un thème rattaché à un domaine d'intérêt du SEUQAM (équité salariale, santé et sécurité, condition des femmes, etc.). Les lau-

réats sont M. Jean Baril, étudiant au baccalauréat en droit, et Mme Marie-Christine Thibault, étudiante à la maîtrise en biologie.

Rappelons que ces bourses portent le nom *Bourse SEUQAM-Carole-Corbeil* afin de perpétuer le souvenir de Mme Carole Corbeil décédée le 4 novembre 2001. Mme Corbeil a été secrétaire de direction au SEUQAM durant de nombreuses années et membre du Comité paritaire de perfectionnement UQAM-SEUQAM. Elle poursuivait elle-même des études à temps partiel à l'Université •

Hommage à Jean-Pierre Perreault, chargé de cours puis professeur à l’UQAM de 1980 à 1992

«Mon travail, c'est la vie, mais avec tous les artifices de l'art.»

Michèle Febvre, professeure
au Département de danse
Collaboration spéciale

«< La danse, disait Jean-Pierre Perreault, se situe toujours dans un lieu, dans le temps, dans un espace, dans une lumière.» Il ajoutait: «Je regarde le monde. De ma fenêtre, je regarde les gens qui vivent dans le parc, qui bougent dans la rue. Il y a des milliers d'histoires. Tout est dans le regard de la personne qui regarde. [...] Ce que je fais ce sont des environnements; le moteur c'est l'humain, je cherche toujours l'humain».

S'il est bien difficile à ce stade de percevoir clairement l'héritage complexe et composite de 30 années de création chez Jean-Pierre Perreault, on peut cependant affirmer la fidélité du chorégraphe envers «l'humain» – et envers lui-même. Il n'a cessé, cet humain, de le mettre en marche, en corps, en couple, en groupe ou es-seulé, l'englobant dans ses scénographies aux formes nettes mais aux fonds paradoxalement indéterminés. Humanité simple incarnée par «ses» danseurs de la maturité, capables, avec humilité, de faire oublier leur virtuosité pour que nous nous reconnaissons, à la fois individuelle-ment et socialement.

Perreault a constamment cherché à concilier et à préserver, dans une construction rigoureuse, la qualité

du vivant. «Mon travail, c'est la vie, avait-il coutume de dire, mais avec tous les artifices de l'art.

C'est un système de tension entre un geste et un autre, entre deux individus, entre des couleurs, entre le son et le silence». D'où son attachement à des formes d'improvisations qu'il réservait aux danseurs à l'intérieur de ses installations pour «casser les habitudes», résister à la répétition au profit du présent en train de se vivre. Pour voir aussi, ou peut-être, comment ses œuvres vivaient sans lui...

Son enseignement a touché plusieurs générations de danseurs : au

Groupe de la Place Royale, à l'UQAM, à Londres, Vancouver, en Australie, dans les divers studios de Montréal où se précipitait une foule d'interprètes, à son retour en 1980, puis à La Fondation qui porte son nom.

Joe (1983), ses différentes reprises et les œuvres qui suivront, par-delà l'événement artistique, ont constitué un foyer extraordinaire de rencontres pour de nombreux jeunes artistes en devenir : Louise Bédard, Hélène Blackburn, Danièle Desnoyers, Sylvain Émard, Ginette Laurin, Daniel Soulières, Catherine Tardif étaient de ceux-là – que les autres me pardonnent. Certains ont fait longtemps par-

tie de l'ethnie perreaultienne, d'autres s'y replongeaient de temps à autre, par désir mutuel souvent. L'héritage de ces fréquentations est bien difficile à cerner. Bien difficile, en effet, de démêler le tien du mien parfois quand les transmissions se font secrètement, de corps à corps.

Artiste de l'espace, de la lumière, des couleurs, des formes et des corps, autodidacte passionné d'architecture, de peinture, de nature, de jardin (et de cuisine), Perreault a conservé tout au long de sa vie le goût des rencontres créatrices inusitées, provocatrices de changements, d'inattendu, rencontres qui l'ont nourri et inspiré

dès son entrée dans la danse. Son dernier projet, L'Espace chorégraphique, parfois mal compris d'un milieu habitué à gérer la pénurie et la pauvreté, a été conçu dans cet esprit : se donner et donner aux artistes, jeunes ou de la maturité, un lieu voué aux expériences et aux rencontres de création, comme celle qu'il avait organisée entre chorégraphes et architectes il y a peu de temps. Ces expériences sont à poursuivre.

[Des passages de ce texte ont paru dans *Le Devoir* en décembre dernier. MF] ●

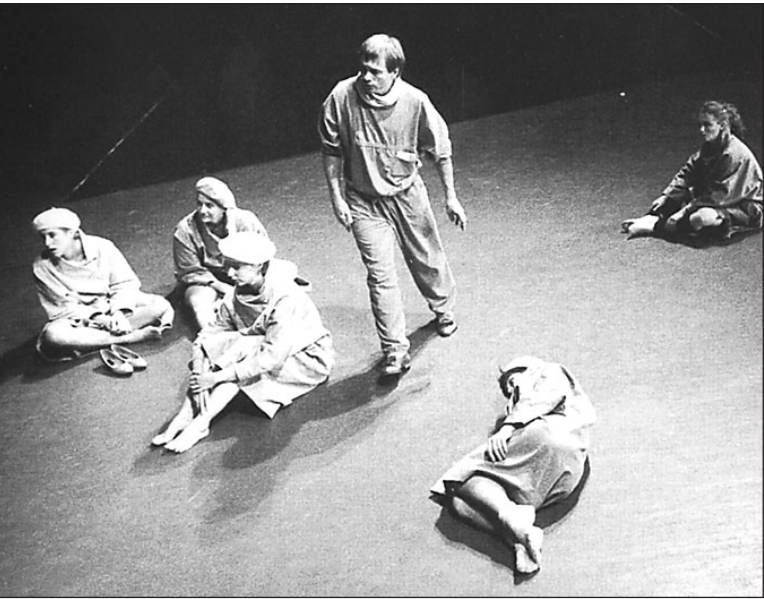


Photo : Robert Etcheverry.
Répétition de *Stella*, œuvre chorégraphique que Jean-Pierre Perreault créait en 1985 alors qu’il était professeur à l’UQAM.

Adieu Jean-Pierre...

Ton départ me touche beaucoup. Tu faisais un peu partie de ma famille élargie, de ma tribu. Je te connais depuis près de 30 ans. Dans une autre vie j’ai été journaliste et critique de danse dans un quotidien qui faisait une large place aux arts et aux créateurs.

Je t’ai vu danser avec le Groupe de la Place royale et j’ai vu tes premières créations. Je me rappelle entre autres un spectacle donné dans un gymnase de la rue McGovern (aujourd’hui rebaptisée D’-Penfield). On était assis très près autour des danseurs, on sentait les vibrations du plancher de bois, comme dans un studio de répétition. Mais il y avait cet espace invisible de la scène qui créait une distance. Ta belle tête blonde, ton corps puissant se démarquaient nettement des autres. On avait du mal à détacher le regard pour voir l’ensemble.

Je t’ai interviewé plusieurs fois. Tu aimais jouer à la vedette, à la diva, et tu y réussissais très bien, mais tes grands éclats de rire brisaient soudainement l’aura. Pour qui te connaissait, tu laissais toujours transparaître l’homme derrière l’idole.

Nos chemins se sont croisés à nouveau par le biais de nos enfants, les miens et ceux que tu nommais les tiens, tes danseurs. Ma fille Sophie, scénographe, a peint tous tes décors depuis plus de dix ans. C’est elle qui faisait vibrer les noirs intenses des toiles géantes et palper les éclats de couleur, qui créait les perspectives des grands blocs blancs qui semblent s’avancer comme des paquebots hors

du canevas, qui donnait littéralement vie à tes esquisses. Et qui faisait partie des fidèles qui t’ont accompagné les dernières semaines pour le grand départ...

Mon gendre, Mark Shaub, a dansé pour toi pendant presque quinze ans. Tu lui faisais tellement confiance que tu l’as fait ton adjoint à la direction artistique l’an dernier. Son énorme caniche noir, Kamel, a assisté à combien

de répétitions, l’attendant patiemment, au studio de la rue De Lorimier...? Tu es venu au mariage de Sophie et de Mark. C’est toi qui a donné à ma petite-fille Leonora son toutou préféré, «gros chien». J’ai failli acheter ton chalet de la rivière Rouge il y a trois ans...

Tu vas nous manquer. Ton œuvre te survit, ton rire aussi.

Angèle Dufresne (Dagenais)

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Design québécois à Saint-Étienne

Céline Séguin

Décidément, l'équipe du Centre de design de l'UQAM a de l'énergie à re-vendre dès qu'il s'agit de promouvoir cette discipline ici comme à l'étranger. Ainsi, sous la conduite du directeur du Centre, Marc Choko, une importante délégation du Québec a participé, pour la première fois, à la Biennale de Saint-Étienne, un événement d'envergure internationale tenu en France, en novembre dernier. «Une quarantaine de designers et d'entreprises québécoises étaient représentés. Cela ne s'était jamais fait avant!», précise d'emblée le professeur.

La Biennale de Saint-Étienne réunit quelque 80 pays à travers le monde et attire en moyenne près de 150 000 visiteurs. L'événement, qui se déroule sur neuf jours, implique quatre musées, une école des Beaux-Arts et un parc d'expositions de 350 000 pi². Marc Choko y a vu l'occasion rêvée de faire connaître la qualité et la diversité du design *made*



Création de Philippe Poulin

in Québec. Retroussant ses manches, il a assuré le montage de l'exposition, sélectionnant une diversité d'objets réalisés autant par des jeunes que par des designers confirmés, auxquels se sont greffés les meilleurs projets de finissants des écoles de design de

l'UQAM, de Concordia et de l'Université de Montréal.

«Nous avons voulu présenter un panorama assez général de l'état du design au Québec avec des produits industriels, des prototypes, des objets utilitaires produits en petite série et diverses créations plus artisanales.» Une place était aussi accordée au design d'intérieur et au design de mode. «Les gens ont été surpris par la qualité, la diversité et l'originalité de ce qui se fait ici.»

L'événement a-t-il permis de dégager une spécificité du design québécois? Difficile d'en parler en ces termes. Comme le rappelle Marc Choko, le design, aujourd'hui, c'est un brassage d'idées à l'échelle mondiale et nos designers baignent là-dedans comme les autres. «Néanmoins, de manière générale, on fait preuve au Québec de beaucoup d'inventivité. Comme nous n'avons pas les mêmes moyens que d'autres pays, on compense par la créativité, l'ingéniosité.» Et de citer l'exemple d'un jeune designer, Martin Ringuet, qui a réalisé une superbe lampe Lombric à l'aide de contenants de fromage à la crème recyclés. «C'est simple, ça fonctionne et c'est un très bel objet! Pour moi, c'est le prototype du bon design et c'est en partie parce qu'il n'avait pas les moyens sophistiqués de faire autre chose... Mais cela ne veut pas dire que je plaide pour les petits budgets! », lance en riant le directeur du Centre de design.

Car s'il est vrai que certains designers québécois font dans la production artisanale, d'autres disposent de moyens plus considérables auprès d'entreprises misant entre autres sur le design pour conquérir le marché international. Pensons à Michel Dallaire Design Industriel ou Bombardier qui étaient aussi de la partie à Saint-Étienne. «Les motomachines et motoneiges exposées au kiosque ont impressionné le public. Or, quoiqu'en pensent certains, c'est un aspect important du design au Québec. Bombardier, à elle seule, embauche près de 80 % de nos designers industriels!»

Rappelons que cette exposition a été rendue possible grâce, notamment, à l'appui financier du gouvernement du Québec, de la Délégation générale du Québec à Paris et de l'UQAM. Dans une version mise à jour, elle circulera sur l'île de Montréal, dans les différentes maisons de la culture, à partir de l'automne 2003 •

Œuvre de Michel Goulet donnée à Centraide-UQAM

Intitulée *Vivre sous plusieurs bannières*, l'œuvre de Michel Goulet dont il a fait don à la Campagne Centraide-UQAM 2002-2003 afin d'encourager les contributions de cette année, est une gravure polychrome, mesurant 90 cm x 120 cm.

Cette gravure fera l'objet d'un tirage au sort jeudi le 16 janvier, lors de la Fête de la rentrée 2003 à laquelle le recteur Roch Denis a convié la collectivité. À cette occasion, les résultats de la campagne Centraide 2002-2003 seront également dévoilés.

Les personnes éligibles au tirage sont les employés salariés et retraités

de l'UQAM qui ont fait un don minimal de 1,50 \$ par paie pour l'année 2003 2003. Les dons de 10 \$ par paie donnent droit à une deuxième participation au tirage tandis que ceux de 25 \$ par paie, à une troisième participation.

Sur la photo, on aperçoit Michel Goulet devant son œuvre. Professeur à École des arts visuels et médiatiques, il est aussi un artiste connu internationalement qui a notamment reçu, en 1990, le prix Paul-Émile-Borduas, la plus haute distinction accordée par le Gouvernement du Québec à un artiste en arts visuels •



Photo : Andrew Dobrowskyj

Gagnants des billets du CPP

Voici les noms des gagnants des billets offerts par le Centre Pierre-Péladeau aux employés et étudiants de l'UQAM, lors des tirages des dernières semaines : le 29 novembre dernier, c'est Mme Késia Fournier, étudiante au baccalauréat en enseignement de la musique qui a choisi des billets pour le concert de D.D. Jackson dans la série *Jazz Jazz* qui s'est tenu le 14 décembre dernier.

Le vendredi 6 décembre, c'est le nom de Mme Etleva Vocaj, étudiante au doctorat en linguistique qui était tiré, tandis que Mme Diane Vallée, bibliothécaire à l'École supérieure de mode de Montréal remportait la paire de billets offerte lors du tirage du vendredi 13 décembre. Le 27 décembre dernier, c'est Mme Jocelyne Boisjoli-Ducharme, commis senior au SITel, qui a remporté la paire de billets gagnants •



Pierre Gauvreau, encre sur papier, non titré (Bruno Cormier), 1942-1943.